

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

ÉDITORIAL

Sortir du brouhaha

Il ne fait l'ombre d'aucun doute que le feuilleton mettant en scène le "Copil citoyen", le gouvernement et la Cour constitutionnelle autour des récentes mesures gouvernementales de lutte contre le Covid-19, aura fini par exaspérer de nombreux compatriotes déboussolés par tout ce qui se dit et se lit ici et là, ainsi que par la tournure prise par les événements. Depuis le premier épisode marqué par l'annulation pour vice de forme de l'arrêté pris dans le cadre de la crise sanitaire, des analyses diverses, des interprétations trop souvent tronquées et des conclusions tendancieuses sur la suspension desdites mesures par la Cour constitutionnelle ont été servies aux populations. Lesquelles ont été habilement abreuvées de raccourcis mettant en avant un désaveu pour le gouvernement, une crise au sommet de l'État. Bref, pour ne pas dire, une guerre entre la cheffe du gouvernement et le président de la Cour constitutionnelle...

Ces conclusions pour le moins surréalistes auront davantage eu pour conséquence de semer la confusion dans les esprits de nombreux compatriotes.

Ces conclusions pour le moins surréalistes auront davantage eu pour conséquence de semer la confusion dans les esprits de nombreux compatriotes. Car, faute d'explications pertinentes et crédibles sur une affaire occupant les discussions dans les foyers, salons feutrés et autres lieux fréquentés, ils ont été gagnés par un sérieux doute autour de la pertinence des choix du gouvernement, sa stratégie, sa détermination face à une situation du reste préoccupante.

Or, face à l'incompréhension et à la confusion sciemment entretenues sur cette affaire qui est loin d'être une première dans notre pays, des voix audibles et crédibles auraient dû s'élever pour expliquer le sens de la saisine de la Cour constitutionnelle. Notamment, les raisons réelles d'une suspension d'un acte querellé - ceci étant écrit noir sur blanc dans la loi organique de la Cour -, les ressorts et contours de la décision ainsi que la procédure au sein de la haute juridiction. Tout comme, ce qui fonde la démarche gouvernementale.

Une démarche pédagogique fort utile dans un contexte de crise pour éviter d'enfermer l'opinion dans une sorte d'ignorance entretenue et voulue. Elle aurait sans doute aidé à battre en brèche les théories les plus "complotistes" et toutes les contre-vérités servies ces derniers temps aux Gabonais. Ce qui aurait donné une autre image d'un gouvernement qui, agissant pourtant pour le bien de la communauté nationale, peine, jusqu'alors, malgré ses efforts à susciter l'adhésion du plus grand nombre à son action, à se défaire de toutes les supputations, les contre-vérités et procès en sorcellerie de ceux et celles y compris dans son propre camp qui souhaitent son échec. Toutes choses qui, malheureusement, peuvent à la longue entraver la lutte menée contre cette pandémie qui ne cesse de faire des victimes.

Dans tous les cas, ceux qui suivent de près la vie politique et institutionnelle de notre pays y gagneraient dans cette affaire en acceptant une confrontation des idées avec l'avantage d'ouvrir un large débat sur ce qui se fait et sur les raisons qui sous-tendent les choix opérés pour le bien et la sécurité de tous pour sortir une fois pour toute de ce brouhaha.

Lin-Joël NDEMBET

Gabon-Bad: les adieux de Robert Masumbuko à Ossouka Raponda

J.K.M
Libreville/Gabon

EN poste depuis trois ans, le Représentant-résident de la Banque africaine de développement (Bad) au Gabon, Robert Masumbuko, est allé faire ses adieux, mardi dernier, à la Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda. En effet, arrivé au terme de sa mission, il devrait quitter incessamment le Gabon.

De fait, les deux personnalités ont dressé un état des lieux de la coopération entre l'institution bancaire continentale et le Gabon. Une coopération qualifiée "d'exceptionnelle" par Robert Masumbuko. D'autant que, selon lui, la Bad accompagne et soutient le Gabon, depuis de nombreuses années, dans la réalisation de plusieurs projets. À cet égard, il s'est félicité des avancées du Programme intégré pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement de Libreville (PIAEPAL) dont les travaux de-



Photo: DR

Phase de l'échange entre Ossouka Raponda et le représentant résident de la Bad, Robert Musumbuko.

vraient, à terme, permettre aux habitants de Libreville d'avoir de l'eau dans leurs robinets à tout moment.

De même, il a loué les efforts consentis par le Gabon en matière d'amélioration du climat des affaires, de la lutte contre la Covid-19 et de la construction d'infrastructures, etc. D'où, a-t-il précisé, "son bilan, au terme des

trente-six mois passés en terre gabonaise, est positif". Tout en indiquant que son successeur devrait s'inscrire dans la même lignée.

La cheffe du gouvernement s'est félicitée, quant à elle, de la qualité du travail accompli par son hôte. Lequel, a-t-elle fait valoir, s'est attelé à renforcer les relations entre le Gabon et la Bad.

Précisions du Conseil national de la Démocratie (CND), suite à l'article paru dans nos colonnes, en page 3, le 23 décembre 2021. Article titré : «CND : Maître Séraphin Ndaot Rembogo à nouveau accusé de gestion opaque»

"(...) 1- L'ancien secrétaire général du PDS ci-devant directeur de cabinet, avait viré sa cuti, non à cause de la mauvaise gestion du président du CND (qui le gâtait par ailleurs), mais pour respecter son ADN de transhumant politique ;

2- Le budget de fonctionnement du CND a été drastiquement baissé ces dernières années, situation connue de tous les membres du CND, et rappelée à la tenue de chaque session par le président de l'institution en présence des officiels ;

3- Les frais de sessions ne sont pas budgétisés, et font toujours l'objet de piquûre de rappel aux pouvoirs publics, par le président de l'institution, quand l'occasion se présente ;

4- Le CND n'est pas la seule institution qui fait face à ce genre de difficultés tributaires de la lourdeur des procédures relatives aux décaissements des fonds ;

5- Le président du PSU, nommément cité dans vos colonnes, qui se trompe de cible, et quelques responsables de partis politiques n'étaient-ils pas au cœur des démarches effectuées auprès des institutions financières, en vue du dénouement du dossier ?

6- Une rencontre de mise au point avec tous les partis politiques n'avait-elle pas été organisée par le bureau du CND, le 11 décembre 2021, dans la salle Mbou Yembi, pour que chaque Conseiller membre soit au même niveau d'information ?

7- Au sujet du paiement des perdiems querellés, de la session d'octobre 2021, il convient de dire que cette agitation est consécutive au retard des décaissements des fonds, dont le président du CND n'est en rien responsable ;

8- Comment peut-on parler de l'opacité de gestion d'un président du CND, quand on sait que celle-ci est à la fois contrôlée par l'Agence comptable du CND et par la Cour des comptes ?

9- Peut-on citer un seul acte qui constitue un cas d'opacité de gestion d'un président qui dirige une institution depuis cinq ans ? (...)"

A noter que lesdites précisions sont signées du porte-parole du président du CND, Martin Boudzanga.

Pour le reste, à chacun de les apprécier et de se faire une idée sur le fonctionnement du CND depuis quelques années.